
Ouarda GUERROUAH et Brice MARTIN

APPORT DE LA RECHERCHE HISTORIQUE POUR LA PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION : LE CAS DE L'ILL MOYENNE (HAUT-RHIN).

Mémoire de master « Formation des espaces européens » sous la direction de Brice Martin et Marie-Claire Vitoux soutenu en 2006. Ouarda Guerrouah est actuellement doctorante au CRESAT et bénéficie d'une bourse de thèse accordée par la Région Alsace.

L'intérêt du travail réalisé dans le cadre de ce mémoire est d'inscrire la démarche historique dans une logique de recherche appliquée. En effet, la connaissance des inondations passées de l'Ill a une application directe en termes d'aménagement, notamment dans le cadre des procédures actuelles de gestion du risque d'inondation. De la loi Barnier en 1995 à la loi Bachelot en 2003, l'objectif de l'Etat est de renforcer la prévention des risques, et d'optimiser les outils de zonage réglementaire de type Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI). Pour le PPRI, le mot d'ordre est dorénavant : concertation, information, culture du risque, en privilégiant l'approche pluridisciplinaire (ou l'histoire trouve pleinement sa place) et la valorisation des cultures locales et de l'ensemble des données disponibles (aspects historiques, mémoire, expérience...). L'évolution de la procédure de 1995 à 2003 (et même 2006, pour les dernières recommandations) visant en particulier à favoriser l'efficacité et l'acceptation des procédures réglementaires et à réduire les situations de blocage, offre aux historiens de nouvelles perspectives de recherche qui seront évoquées à travers l'exemple de l'Ill.

L'Ill a un bassin versant d'une superficie de 4 785 km², prend sa source à Winkel et se jette dans le Rhin au nord de Strasbourg après un parcours de 210 km dans les départements du Haut-Rhin puis du Bas-Rhin. Pour des questions de faisabilité, l'analyse a été ciblée dans le temps, du XIX^e au XXI^e; et dans l'espace en prenant l'Ill moyenne comme objet d'étude, c'est-à-dire la moitié aval du bassin faisant l'objet actuellement d'une prescription de PPRI dans le département du Haut-Rhin. Rappelons que la procédure du PPRI suit une logique administrative et non fonctionnelle. Il y a donc un PPRI de l'Ill pour le Haut-Rhin prescrit le 12 février 1997 et un autre prescrit pour le Bas-Rhin, sachant que la ville de Strasbourg dispose du sien depuis 1996 ! Dans la zone étudiée, de Sausheim à Illhaeusern, il s'agira de montrer comment l'historien peut participer et nourrir le débat notamment autour de la question – conflictuelle – du zonage du risque d'inondation du PPRI de l'Ill.

Quelles sources pour une étude des inondations historiques ?

Cette étude a été menée à partir d'un riche corpus de sources telles que la presse, les archives départementales et les archives des administrations. D'un point de vue méthodologique, on s'est d'abord intéressé à la presse locale des XIX^e (*L'Industriel Alsacien*), XX^e (*L'Express*) et XXI^e siècles (*L'Alsace*, les *DNA*), riche en informations, dans le but d'établir une chronologie des événements passés, nourrie ensuite par des sources archivistiques bien documentées : au XIX^e siècle, l'administration, notamment celle des Ponts et Chaussées, a produit beaucoup de sources concernant les inondations qui sont conservées aux archives départementales. La série S (travaux publics et transport) réunit aussi bien des informations concernant les inondations passées que les aménagements sur la rivière de 1800 à 1870. La série M (administration générale et économie du département) renseigne sur l'état des pertes après une inondation commune par commune ; de même pour la série P mais au niveau des particuliers. Cette étude s'est aussi nourrie de cartes et de plans trouvés dans la série Fi (documents figurés). Le plan du champ d'extension de l'inondation de 1852 élaboré par les ingénieurs des Ponts et Chaussées en 1854, a ainsi permis de cartographier la zone inondée sur un fond topographique au 1/100.000 datant de 1950 et de soulever un certain nombre de problématiques quant à la prise en compte d'un tel événement dans la cartographie réglementaire du PPRI de l'Ill. Par ailleurs, les documents fournis par la Direction départementale de l'agriculture et par la Direction régionale de l'environnement concernent essentiellement les événements récents notamment les inondations d'avril et de mai 1983 ainsi que de février 1990 pour lesquelles les rapports et les articles de presse abondent.

Les informations concernant les inondations sont nombreuses, variées mais dispersées. Au-delà de l'établissement d'une trame événementielle, elles ont ensuite permis d'analyser le jeu des acteurs et leur perception du risque d'inondation au cours de ces trois derniers siècles. Par ailleurs, la plupart des données pour les crues antérieures à 1860 sont de nature qualitative. Les premières mesures hydrométriques n'apparaissent qu'après cette date. L'un des enjeux de ce travail a également été de quantifier les inondations pour lesquelles ces données faisaient défaut.

Comment intégrer l'histoire aux procédures actuelles de gestion du risque?

Une meilleure connaissance de l'aléa inondation

La politique de prévention doit être fondée sur une connaissance historique des phénomènes. Afin de mieux évaluer le risque encouru par la population. Dans le cas du PPRI de l'Ill, les informations disponibles concernant les inondations historiques (hauteurs d'eau, zones touchées..) se limitent aux inondations de... 1983 et 1990. La validité du modèle de la crue centennale de l'Ill repose sur ces deux seuls événements selon une logique administrative imparable : la cartographie réglementaire doit être construite sur des événements de récurrence centennale. Les événements de 1983 et 1990 étant des crues centennales, il n'était donc pas nécessaire de pousser la recherche historique au-delà des... vingt dernières années ! Or une trentaine de dates d'inondations ont été recensées en remontant jusqu'au XIX^e siècle, avec des intensités parfois supérieures à celles des 1983 et 1990. Cette analyse permet de mettre en perspective les événements retenus pour la cartographie réglementaire.

La vulnérabilité face au risque d'inondation

En effet, les inondations de 1983 et 1990 sont loin d'avoir été les plus destructrices. Une étude des dommages occasionnés par les inondations a permis d'évaluer et de classer l'ampleur des différents événements. Trois types de dommages ont été analysés : aux habitations ; aux infrastructures (routes et aménagements de la rivière) ; et aux espaces agricoles.

L'étude historique des inondations de l'Ill a conduit à une classification selon trois niveaux de dommages cumulés (cf. tableau n° 1) : classe 1 : événement de moyenne ampleur ; classe 2 : événement majeur ; classe 3 : événement exceptionnel. Il apparaît que les événements de 1983 et 1990 ne sont pas les événements les plus désastreux. Et pourtant, la presse les décrit comme des phénomènes d'une ampleur jamais connue.

Crue niveau 1	Crue niveau 2	Crue niveau 3
2006 (Mars)	1990 (Février)	1910 (Janvier)
1844 (Février)	1983 (Mai)	1852 (Septembre)
1846 (Mars)	1983 (Avril)	1802 (Janvier)
1841 (Décembre)	1955 (Janvier)	
1836 (Mai)	1919 (Décembre)	
	1860 (Février)	
	1856 (Mai)	
	1839 (Février)	
	1831 (Septembre)	

Tableau 1 : classification des inondations destructrices recensées dans les archives entre 1800 et 2006.

Restaurer une mémoire des événements passés

Il est fréquent de retrouver dans les sources l'expression suivante : « de mémoire d'homme nous n'avons jamais vu une telle catastrophe ». Le problème de la mémoire est au centre des préoccupations actuelles dans le domaine de la gestion des risques naturels en général et des inondations en particulier, comme en témoigne les visées de la loi Bachelot votée en juillet 2003. En outre, face à une urbanisation massive du lit majeur de la rivière (cf. figure n° 1) et à l'arrivée de populations allochtones, notamment au cours des cinquante dernières années, l'entretien et la transmission d'une mémoire du risque devient indispensable.

Il a été possible de reconstituer des événements passés pour des communes dont « la mémoire des inondations » remontait aux événements les plus récents (1947, 1983, 1990).

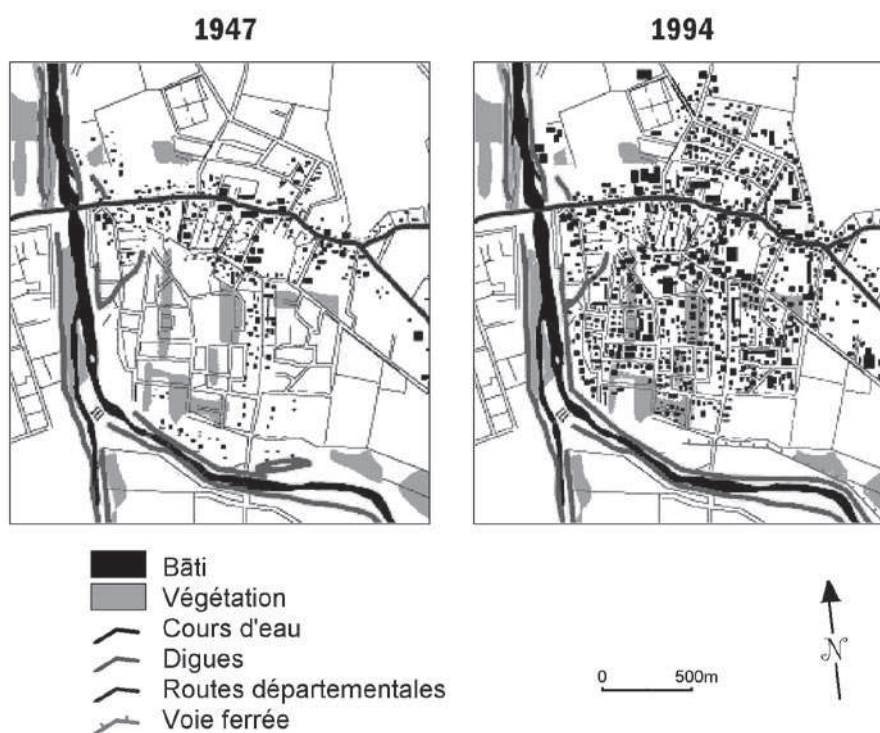
Prenons l'exemple de la commune d'Ensisheim :

- 1910, à Ensisheim, « les ponts sur l'Ill furent arrachés » (*ELSSÄSSER TAGBLATT* du 19 janvier).
- 1860 : « 2 km de la route départementale n° 1 ont été submergés durant trois jours, la hauteur d'eau était 0,30 m contrebas de celle de 1852 » (*ADHR* 7S 21)
- 1860, à Ensisheim, « (...) toute la campagne entre la Thur et L'Ill fut inondée (...) » (7S 21)
- 1852 : « L'inondation qui eut lieu dépasse en étendue toutes celles dont la tradition conserve le souvenir. Certains habitants ont été surpris par l'invasion des eaux au milieu de la nuit. Des habitations se sont écroulées. » (1P 393)

LES ACTES DU CRESAT

Ce mémoire dépasse largement la détermination d'une chronologie d'événements. L'objectif premier a été d'améliorer la connaissance des crues historiques notamment pour les phénomènes rares et de grande ampleur afin d'entretenir une mémoire du risque comme le suggère la loi Bachelot de juillet 2003. Mais on se rend compte également de l'importance des variations affectant la vulnérabilité des territoires le long de l'Ill. La réflexion doit donc nécessairement être menée sur la contextualisation des événements, mais aussi sur le sens des mots utilisés pour décrire les inondations et leurs dégâts.

Ces problématiques seront approfondies dans le cadre de recherches sur les influences des pratiques humaines sur la fréquence, l'intensité, l'extension de phénomènes de crue. Il s'agira de déterminer s'il y a augmentation ou diminution du risque au cours des siècles, avec toutes les conséquences territoriales qui en découlent.



L' évolution de l'habitat à Horbourg entre 1947 et 1994 : l'urbanisation s'est faite en grande partie dans le lit majeur de l'Ill, mais on a renforcé la protection par les digues. Le risque a changé, par modification de l'aléa et de la vulnérabilité.